

Écoutons le docteur Peyré citant des extraits de la thèse du Docteur Larvaron, Des influences telluriques pathogènes : "... le Dr. Larvaron, fils de notre érudit collègue, l'ingénieur agronome Larvaron, professeur à l'école d'Agriculture de Rennes et auteur de l'intéressant ouvrage "Radiobiologie" a eu le mérite de porter devant la Faculté de Médecine de Paris la redoutable question des "Ondes nocives", sa thèse inaugurale sur les "Influences telluriques pathogènes" a été soutenue par lui, en Juin 1943, sous la présidence du professeur Abrami.



Les contacts de la science radiesthésique ou plutôt radio biologique, avec le monde officiel ont été jusqu'ici tellement rares qu'ils méritent d'être signalés. Le premier, le docteur-vétérinaire Abel Martin avait déjà soutenu à la Faculté de Médecine de Paris, en 1932, sa thèse sur le "Diagnostic radiesthésique en médecine vétérinaire".

Et nous-mêmes, le 24 Avril 1930, dans la grande salle du Muséum, sous les auspices de la Société Française d'Acclimatation et sous la présidence effective du professeur Bresson, directeur de l'École vétérinaire d'Alfort, nous avons fait une conférence ayant pour titre : "Les ondes nocives dans leur rapport avec la santé de l'homme, des animaux, des plantes. Nous espérons que ces divers contacts avec les savants officiels se multiplieront et que nos collègues radio biologistes y trouveront un encouragement à multiplier les expériences et à perfectionner leurs méthodes..."

Dans son remarquable travail, le Dr. Larvaron apporte quelque lumière nouvelle dans cette question des "ondes nocives" qui renferme encore tant de points obscurs. Il a traité la question avec une certaine ampleur, guidé en cela par des radio biologistes éminents tels que son père d'abord, déjà cité, l'auteur de Radiobiologie, puis le Dr. Régnault de Toulon, auteur de Biodynamique et Radiations, et enfin le Dr. Creuzé, ancien chef de laboratoire à la Faculté de Médecine de Paris, ancien rédacteur en chef de la revue Biodynamisme et auteur de nombreux ouvrages et articles visant aussi la "Biodynamique et les radiations", le Dr. Larvaron, dans sa thèse, tenant compte de la nouveauté et de l'intérêt que présentent nos radiations, leur a consacré plusieurs pages : "En 1937, dit-il, le Dr. Peyré établit l'existence de rayonnements rectilignes, parallèles ou perpendiculaires au méridien magnétique pouvant avoir une influence néfaste pour certaines personnes dans des conditions déterminées".

Dans un chapitre intitulé rayons de Peyré, " il exprime aussi l'idée que l'origine cosmique serait la force principale provoquant le départ initial de ce rayonnement." Toutefois, il cite aussi l'hypothèse différente de notre ami, l'ingénieur Besnard. "Selon ce dernier, la terre se comporterait comme une génératrice de courants électriques. Ceux-ci se dirigeraient dans la direction Est-Ouest, puisque la terre tourne sur son axe en 24 heures dans la direction Est-Ouest, ainsi que l'indique la loi de Lenz..."

Dans cette hypothèse, ce sont des rayonnements d'allure électrique qui détermineraient la formation des rayonnements d'allure magnétique et ces deux sortes de rayonnements se mettraient en croix en vertu de la loi d'Oerstedt d'après laquelle tout courant électrique rectiligne détermine autour de lui la formation d'un champ magnétique correspondant s'entrecroisant avec le courant électrique initial, dans ces conditions, le nom de cosmotellurique ne conviendrait plus très bien à nos rayonnements.

Quoi qu'il en soit, le Dr. Larvaron adoptant nos conclusions, ajoute : "De tout ce qui précède, dit-il, nous pouvons conclure avec le Dr. Peyré, que sur la nature de ces radiations, lignes ou champs de force et sur leur nocivité possible, c'est l'électromagnétisme et en particulier l'électronisation de l'air (au-dessus des lignes et des entrecroisements) qui donnent l'explication la plus simple et la plus souvent admise. Quelques-uns toutefois y voient aussi un effet du rayonnement général de la matière ou de la radioactivité générale du sol, puisque tous les corps peuvent être considérés comme plus ou moins radioactifs et possesseurs en quelque sorte d'énergie atomique".

Enfin, le Dr. Larvaron termine en citant ce que nous écrivions en 1938 dans le Courrier Médical : "De cette hypothèse, électromagnétisme et radioactivité qui sont loin de s'exclure, ou même s'il ne s'agissait que d'un reflet des ondes cosmiques, nous n'en serions pas moins en présence d'une manifestation générale de l'énergie universelle".

Telle est inspirée par nos écrits antérieurs l'opinion générale du Dr. Larvaron sur nos radiations, comme on le voit, il a réservé à celles-ci dans sa thèse inaugurale, une place en rapport avec leur importance et leur nouveauté, puis il aborde la classification des ondes nocives : "Nous adopterons, dit-il, avec quelques modifications la classification établie par M. H. Mellin. D'après cet auteur et les travaux de MM. Mager et Dr. Peyré, les influences nocives peuvent être classées ainsi :

- Les influences de surface, qui seraient dues à trois causes :
 - a) Des formations géologiques de nature différente (magnésie, kaolin, argile verte,...).
 - b) Des eaux malsaines (polluées, usées ou mortes, puisards, égouts, fosses d'aisance,...).
 - c) Des influences cosmotelluriques dites de Peyré.
- et les influences de profondeur..."

Enfin, le Dr. Larvaron, après avoir indiqué la façon de trouver ces radiations et cité plusieurs de nos observations, ajoute aussitôt : *"Intrigué, le Dr. Peyré, au printemps de 1939, entreprit une croisière pour s'assurer s'il trouverait les mêmes radiations sur mer que sur terre. Sur le paquebot Champlain qui le mena jusqu'à Dakar, il retrouva en effet les mêmes faisceaux dans sa cabine et sur tous les ponts du bateau. Les entrecroisements des rayons restaient fixes dans leur direction par rapport au méridien magnétique, malgré les changements de marche du navire. On se trouvait donc partout, sur mer comme sur terre, en présence d'un rayonnement Nord-Sud d'allure magnétique, attribuable au magnétisme terrestre, et d'un rayonnement Est-Ouest perpendiculaire au premier et d'allure électrique.*

Ainsi, partout, sur mer comme sur terre, ces rayonnements sont rectilignes ; par conséquent, il ne peut s'agir de rayonnements dus à d'autres influences uniquement telluriques, comme ceux qui résultent de la composition du sol ou de la présence dans le sous-sol de failles ou de cours d'eau souterrains. En effet, ces derniers sont toujours sinueux, sillonnant la croûte terrestre suivant le hasard des fractures du sol.

Les rayonnements cosmotelluriques, dit le Dr. Peyré, couvriraient donc notre sphère d'un réseau limitant des zones quadrillées pratiquement neutres, le tout donnant l'aspect d'un immense damier ou d'un immense filet enveloppant tout notre globe. Ces rayonnements cloisonneraient l'atmosphère ainsi que le sol. Dans l'atmosphère, ils s'élèveraient en partant des cloisonnements Nord-Sud et Est-Ouest rencontrés sur le sol. Les diverses explications entreprises relativement à leur nature concluant qu'ils sont de nature électromagnétique. Expérimentalement, on peut constater qu'ils déterminent surtout au niveau de leurs entrecroisements, une ionisation de l'air supérieure à celle que l'on trouve en d'autres points. MM. Besnard et Lambert l'ont constaté à plusieurs reprises et dans différentes occasions, à l'aide d'un électromètre très sensible à feuilles d'or. C'est à ce degré d'ionisation maximum que se trouverait la plus grande nocivité..."

Nous ne saurions trop louer le Dr. Larvaron de son double mérite, d'abord d'avoir porté la question des ondes nocives devant la Faculté de Médecine de Paris, et ensuite d'avoir fait montre, vis-à-vis des "rayons Peyré" d'une si large compréhension.